

-----Message d'origine-----

De : Pauline Dallaire
Envoyé : 28 mai 2007 11:38
À : Courriel_pipeline_st_laurent
Objet : rectificatifs

Bonjour Madame Gélinas,

Je viens de prendre connaissance des rectificatifs d'Ultramar concernant mon mémoire et il y a deux corrections à apporter.

Rectificatif : DA58 Mémoire DM21

Réf : page 9 2^{ième} rectificatif.....

Bien que l'information n'ait pas encore été transmise formellement à Madame Côté, Ultramar examine la possibilité de longer l'emprise d'Hydro-Québec afin d'éviter le secteur de l'érablière et ce, malgré les contraintes liées au fossé verbalisé.

Ce rectificatif est non pertinent car ceci est une nouvelle information non un rectificatif de mon mémoire

De toute façon cette nouvelle information devrait se lire : le cœur de l'érablière car Ultramar sera toujours dans le secteur de l'érablière, aussitôt qu'Ultramar coupera des arbres chez nous ce sera dans notre érablière.

Réf : page 10 4^{ième} ligne

Une rencontre avec Monsieur Dallaire et Madame Côté a eu lieu le 20 décembre 2006

Devrait se lire : visite des lieux le représentant d'Ultramar accompagné d'un professionnel en foresterie sont venus visiter les lieux nous les avons accompagnés. Aucun échange, ils sont venus voir pour se faire une idée.

Réf : page 10 dernière ligne

Madame Côté était présente au terrain lors d'une rencontre tenue le 20 décembre 2006

Devrait se lire : visite des lieux en forêt température hivernale : 8 sous zéro vent glacial.

Merci pour votre collaboration

Pauline Côté Dallaire et Eudore Dallaire